Image not found or type unknown

Erreur courtier. Recours ?

Par **veromayl**, le **07/09/2015** à **17:23**

Bonjour,
Il y a 2-3 mois, un courtier m'a proposer de refinancer mon pret immobilier.
Je lui ai donc signé son mandat et fournit toutes les pièces nécessaires pour le montage de mon dossier.
Banque trouvée, il me dit par mail que je gagne presque 2 ans sur la fin de mon crédit et presque 20€ par mois sur mon échéance.
Je lui dit donc ok,
Je recois l'offre de la banque et nous l'acceptons et renvoyons 11 jours plus tard.
Je reçois chez moi un chèque de la banque de 100.000€ au nom de ma banque actuelle,
Sauf qu'après avoir passé 2 heures sur le dossier, je m'aperçois qu'il n'ont pas bien calculés les frais de remboursement anticipé, n'ont pas compris également les frais du courtier (qui devait être compris dans le financement) ni les frais de dossier (encore pour cela j'étais au courant).
Sachant que mon courtier n'a pas compris les frais de courtage, et a mal calculé les pénalités de remboursement anticipé et qu'il m'envoie sa facture.
Ai je un recours ? Car je n'ai pas les 850€ de suite (qui n étaient donc pas prévu).
Merci pour votre aide et conseils

Par **festicat**, le **20/10/2015** à **22:48**

Bonjour j ai le même problème sauf que je n ai pas renvoye l offre encore et qu il nous propose de renegocier l'offre avec 700 euros de notre poche... assistance juridique me dit d invoquer article 1991 et 1992 cela vaut il le coup?

Par **veromayl**, le **20/10/2015** à **23:02**

J ai réussie à négocier les frais de dossier de la banque (la banque a supprimée 500€) et réussie à négocier -50% avec le courtier qui fait que les 500€ des frais de dossier je les donnerai au courtier.
Essayez de négocier quelque chose comme cela...
Sinon ne signez pas l'offre (et le courtier n'aura rien), à voir aussi combien vous gagnez bien sur si l'offre est très intéressante.

Par **festicat**, le **20/10/2015** à **23:38**

Merci
Nous il nous propose de nous offrir 100 euros a la banque, 100 euros sur frais de dossier cafpi et nous offrir un parrainage!
Mais nous sommes déçu qu il n est pas estimé correctement les frais de rachat

Par **veromayl**, le **21/10/2015** à **06:53**

Si ils vous proposent ces montants la je pense qe vous pouvez essayez de monter a 200 chacun..
Il vous restera 300 a sortir que vous négociez à payer en plusieurs fois (si l offre vaut le coup),
Moi j avais déjà signé l offre j étais un peu coincée

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés